

PERMIS SANS POINTS

Bulletin d'adhésion

Je vous confirme mon accord pour participer au lancement du Mouvement de défense des usagers de la route pour un " *PERMIS SANS POINTS* " et vous adresse ci-joint à l'ordre de PERMIS SANS POINTS, la somme de : par chèque par mandat

50 €
300 €

100 €
500 €

150 €
autre

200 €

Au titre de la cotisation annuelle de *PERMIS SANS POINTS*.

150€ par personne et 50€ par adhérent complémentaire nommément désigné.

- 1.M.....
- 2.M.....
- 3.M.....
- 4.M.....

Je recevrai facture et accusé de réception de mon versement ainsi que les documents afférents à l'adhésion. Vous trouverez au verso un RIB à l'ordre de "Permis sans Points" si vous souhaitez nous adresser ce bulletin par courriel à "rongier.francis@orange.fr"

PARTICULIERS

Nom et Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Tél.....Port.....

Fax.....Parrainé par.....

Email.....

à adresser à : **PERMIS SANS POINTS 93 COURS FAURIEL 42100 ST ETIENNE**

ENTREPRISES

Nom et Prénom.....

Société.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....

Tél professionnel..... Tél personnel.....

Fax.....Parrainé par.....

Email.....

MOUVEMENT POUR UN

PERMIS SANS POINTS



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	01007	1588653V038	92

IBAN - Identifiant international de compte

FR80 2004 1010 0715 8865 3V03 892

BIC - Identifiant international de l'établissement

PSSTRFPPLYO

DOMICILIATION :

LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER

69900 LYON CEDEX 20

TITULAIRE DU COMPTE :

PERMIS SANS POINT
93 COURS FAURIEL
42100 ST ETIENNE

Cadre réservé au destinataire du relevé

LES DIX COMMANDEMENTS DE L'AUTOMOBILISTE AVERTI

- En aucun cas, l'infraction ne reconnaîtras...
- De même, gendarmes ou agents, tu n'agresseras...
- En revanche, tout moyen de relaxe, noteras...
- Qu'ils soient inscrits sur le P.V. exigeras...
- Dans ce cas seulement, celui-ci tu signeras...
- Tout document, précieusement, conserveras...
- Amende sur le champ, jamais ne régleras...
- Sitôt rentré, Permis sans Points contacteras...
- Tout retrait de points, par nos soins, contesteras...
- Des idées reçues, comme la peste, te méfieras...

Le texte complet vous sera adressé avec votre adhésion.

Pour en savoir plus
www.permis-sans-points.fr